



AGNICO EAGLE

Rapport du premier trimestre de 2020

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
pour le trimestre clos le 31 mars 2020

Le présent rapport de gestion de Mines Agnico Eagle Limitée («Agnico Eagle» ou la «société») daté du 30 avril 2020 doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la société pour le trimestre clos le 31 mars 2020, qui ont été dressés selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* («IAS 34»), telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board («IASB»). Le présent rapport de gestion doit aussi être lu avec le rapport de gestion et les états financiers consolidés figurant dans le rapport annuel de la société sur formulaire 40-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 (le «formulaire 40-F»), préparé selon les IFRS. Tous les montants des états financiers consolidés intermédiaires résumés et du présent rapport de gestion sont présentés en dollars américains («dollars américains», «\$» ou «\$ US»), et toutes les unités de mesure sont exprimées selon le système métrique, sauf indication contraire. Certaines informations dans le présent rapport de gestion sont présentées en dollars canadiens («dollars canadiens» ou «\$ CA»), en pesos mexicains ou en euros de l'Union européenne («euros» ou «€»). De l'information additionnelle sur la société, dont la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 (la «notice annuelle») (en tant qu'élément du formulaire 40-F) est disponible sur le site Web de la Securities and Exchange Commission («SEC») des États-Unis, à l'adresse www.sec.gov/edgar, et sur le site Web SEDAR des Autorités canadiennes en valeurs mobilières («ACVM»), à l'adresse www.sedar.com.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés figurant dans le présent rapport de gestion, ci-après appelés les «énoncés prospectifs», constituent des «forward-looking statements» au sens attribué à ce terme dans la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et des «informations prospectives» au sens attribué dans les dispositions des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières. Dans le présent rapport de gestion, les mots «anticiper», «pouvoir», «estimer», «s'attendre à», «prévoir», «futur», «planifié», «possible», «potentiel», «fera» et d'autres expressions semblables servent à désigner les énoncés prospectifs. Ces énoncés comprennent notamment, mais sans s'y limiter :

- des énoncés concernant l'intention de la société de reprendre ses activités à la suite de leur interruption temporaire en raison de la pandémie de COVID-19, y compris le calendrier des activités et l'incidence sur la production d'or et les coûts prévus, ainsi que les activités prévues alors que ces interruptions se poursuivent;
- des énoncés concernant l'incidence de la pandémie de COVID-19 et des mesures prises pour en limiter la propagation sur les activités d'exploitation de la société et ses activités en général;
- des énoncés concernant les perspectives prévisionnelles de production de la société, y compris les estimations concernant les teneurs de minerai, les taux de récupération, les échéanciers de projet, les résultats de forage, la production de métaux, les estimations de la durée de vie des mines, le total des coûts décaissés par once, les coûts de maintien tout compris par once, les coûts des sites miniers par tonne, les autres charges, les flux de trésorerie et les flux de trésorerie disponibles;
- des estimations de l'échéancier et de la conclusion des études techniques et des évaluations;
- les méthodes qui seront utilisées pour extraire ou traiter le minerai;
- des énoncés à l'égard des projets d'expansion de la société à la mine Kittilä, du projet de la phase 2 à la mine Meliadine et du projet de la phase 2 au gisement Amaruq, de l'accélération des activités de la société à la mine Meliadine et au gisement Amaruq, y compris le calendrier, le financement, l'achèvement et la mise en service connexes;
- des énoncés au sujet des projets d'expansion, des taux de récupération, du débit des broyeurs, de l'optimisation et des dépenses d'exploration prévues, y compris les coûts et les autres estimations sur lesquelles ces projections sont fondées;
- des énoncés au sujet du calendrier et du montant des dépenses en immobilisations, des autres frais d'exploration et des autres besoins de trésorerie futurs, ainsi que des attentes quant à leur financement;

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
pour le trimestre clos le 31 mars 2020

- des estimations au sujet des réserves minérales, des ressources minérales, de la production minérale, des activités d'optimisation et des ventes futures;
- des énoncés à l'égard de la mise en valeur projetée de certains gisements de minerai, y compris les estimations des frais d'exploration, de mise en valeur et de production et des autres coûts en capital et les estimations quant au calendrier d'exploration, de mise en valeur et de production ou aux décisions concernant l'exploration, la mise en valeur et la production;
- des estimations au sujet des réserves minérales et des ressources minérales ainsi que de l'incidence des résultats des activités de forage sur ces dernières;
- des énoncés concernant la capacité de la société à obtenir les permis et les autorisations nécessaires relativement à ses activités actuelles ou prévues d'exploration, de mise en valeur et d'extraction et le calendrier prévu y afférent;
- des énoncés à l'égard des résultats d'exploration prévus futurs;
- le calendrier prévu des événements relatifs aux sites miniers de la société;
- des énoncés concernant le caractère suffisant des ressources de trésorerie de la société;
- des énoncés concernant les remboursements de la facilité de crédit bancaire renouvelable non assortie d'une sûreté de la société;
- des renseignements sur les montants et les dates de paiement des dividendes à venir;
- des énoncés concernant les tendances prévues à l'égard des activités d'exploitation et d'exploration de la société, de même qu'à leur financement.

Ces énoncés, qui reflètent le point de vue de la société à la date du présent rapport de gestion, sont soumis à certains risques, incertitudes et hypothèses, et il convient de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs s'appuient nécessairement sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses qui, bien qu'Agnico Eagle les juge raisonnables à la date de ces énoncés, sont, par leur nature, assujettis à d'importantes incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique et concurrentiel. Les facteurs matériels et les hypothèses ayant servi à la préparation des énoncés prospectifs contenus dans les présentes et pouvant s'avérer incorrects, comprennent notamment, mais sans s'y limiter, les hypothèses formulées dans les présentes et celles figurant dans le rapport de gestion et dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, documents qui sont déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada et inclus dans le formulaire 40-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, lequel est déposé auprès de la SEC de même que les hypothèses suivantes : qu'un retour à la normale des activités se fera en date du 1^{er} juillet 2020 à tous les sites miniers de la société à la suite des mesures mises en place pour faire face à la pandémie de COVID-19; que les gouvernements, la société ou d'autres ne prendront pas d'autres mesures en réaction à la pandémie de COVID-19 ou à d'autres situations qui auraient, individuellement ou collectivement, une incidence importante sur la capacité de la société à exercer ses activités; que les mesures de précaution prises dans le cadre de la pandémie de COVID-19 n'auront pas d'incidence sur la productivité; que les mesures prises en raison de la pandémie de COVID-19, ou autres répercussions en découlant, ne nuiront pas à la capacité de la société d'obtenir les fournitures nécessaires et d'en effectuer la livraison à ses sites miniers. La société suppose également qu'aucune perturbation importante de ses activités ne se produira; que la production, l'octroi de permis, la mise en valeur, l'expansion et l'accélération des activités de chacune des propriétés d'Agnico Eagle se dérouleront conformément aux attentes et aux plans actuels; que les prix des métaux pertinents, les taux de change et les prix des principales fournitures utilisées dans l'extraction et la construction seront conformes aux attentes d'Agnico Eagle; que les prix des métaux pertinents, les taux de change et les prix des fournitures clés utilisées dans l'extraction et la construction seront conformes aux attentes d'Agnico Eagle; que les estimations actuelles d'Agnico Eagle au sujet des réserves minérales, des ressources minérales, des teneurs du minerai et des taux de récupération du minerai s'avéreront exactes; qu'il ne se produira aucun retard important dans la réalisation des projets de croissance en cours; que l'activité sismique à la mine LaRonde et aux autres propriétés de la société sera comme le prévoit la société; que les plans

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
pour le trimestre clos le 31 mars 2020

actuels de la Société pour optimiser la production seront menés à bien et qu'aucune modification importante ne sera apportée aux taux d'imposition et au cadre réglementaire actuels.

Plusieurs facteurs connus et inconnus pourraient entraîner un écart important entre les résultats réels et ceux qui sont mentionnés de façon explicite ou implicite dans ces énoncés prospectifs. Ces risques comprennent notamment, mais sans s'y limiter : la nature et l'étendue des répercussions de la pandémie de COVID-19 ainsi que des mesures prises par les gouvernements, la société et d'autres pour tenter d'en freiner la propagation, qui pourraient toucher directement la société ou avoir des effets sur la santé des employés, la productivité et la disponibilité de la main-d'œuvre (y compris la capacité de transporter le personnel au complexe Meadowbank et à la mine Meliadine, dont l'exploitation dépend de campements accessibles au moyen d'un service de navette aérienne); les restrictions de voyage, la disponibilité des entrepreneurs, la disponibilité des approvisionnements, la capacité de vendre ou de livrer des barres d'argent aurifère ou des concentrés, la disponibilité de l'assurance et le coût de celle-ci, la capacité de la société d'obtenir les intrants nécessaires à ses activités, à ses projets et à d'autres volets des activités de la société; les incertitudes liées à l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur l'économie mondiale et des mesures prises pour en freiner la propagation qui pourraient continuer d'avoir un effet négatif sur les marchés financiers, y compris sur le cours des actions de la société et le prix de l'or, et nuire à la capacité de la société de mobiliser des capitaux, et entraîner la volatilité des prix de l'or et des autres métaux; l'incertitude des estimations concernant les réserves minérales, les ressources minérales, les teneurs du minerai et les taux de récupération du minerai; l'incertitude entourant la production, la mise en valeur des projets, les dépenses en immobilisations et les autres coûts futurs; les fluctuations des cours du change; le financement des autres besoins en capitaux; le coût des programmes d'exploration et de mise en valeur; l'activité sismique aux sites de la société, y compris à la mine LaRonde; les risques miniers, les protestations de la population, notamment de groupes issus des Premières Nations, les risques associés aux activités internationales; la réglementation gouvernementale et environnementale; la volatilité du cours des actions de la société; ainsi que les risques associés aux stratégies de la société en matière d'instruments dérivés sur les monnaies étrangères, le carburant et les sous-produits des métaux.

Pour obtenir plus de précisions sur ces risques et autres facteurs qui pourraient empêcher la société de concrétiser les attentes figurant dans les énoncés prospectifs du présent rapport de gestion, veuillez-vous reporter à la notice annuelle et au rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 qui ont été déposés sur le site Web SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et sont inclus dans le formulaire 40-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 déposé sur le site Web EDGAR à l'adresse www.sec.gov, de même qu'aux autres documents déposés par la société auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada et de la SEC. À moins que la loi ne l'exige, la société n'entend pas mettre à jour ces énoncés prospectifs et n'assume aucune obligation à cet égard.

Signification de «notamment» et «comme» : Lorsqu'ils sont utilisés dans le présent rapport de gestion, les termes «notamment» et «comme» signifient notamment et comme, sans toutefois s'y limiter.

Aperçu de la société

Agnico Eagle est une grande société canadienne d'exploitation aurifère qui produit des métaux précieux depuis sa constitution en 1972. Les mines de la société sont situées au Canada, au Mexique et en Finlande, et elle exerce des activités d'exploration et de mise en valeur au Canada, en Europe, en Amérique latine et aux États-Unis. La société et ses actionnaires sont en mesure de tirer pleinement parti du cours de l'or en raison de sa décision de longue date de ne pas vendre d'or à terme. Agnico Eagle déclare un dividende en espèces chaque année depuis 1983.

Agnico Eagle tire une partie importante de ses produits et de ses flux de trésorerie de la production et de la vente d'or sous forme de barres d'argent aurifère et de concentrés. Les autres produits et flux de trésorerie proviennent de la production et de la vente de sous-produits des métaux, y compris l'argent, le zinc et le cuivre.

Les mines en production et les projets de mise en valeur d'Agnico Eagle sont situés dans des régions qui, de l'avis de la société, sont stables sur le plan politique et qui sont favorables à l'industrie minière. Cette stabilité politique des régions dans lesquelles Agnico Eagle exerce ses activités contribue à inspirer confiance dans les perspectives et la rentabilité à court et à long terme de la société. C'est un facteur important pour Agnico Eagle, qui croit que bon nombre de ses nouvelles mines et des projets miniers qu'elle a récemment acquis possèdent un potentiel minier à long terme.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
pour le trimestre clos le 31 mars 2020

Événements récents

Incidence de la COVID-19 sur l'exploitation et les activités de la société

En décembre 2019, une nouvelle souche de coronavirus appelée COVID-19 a fait son apparition à Wuhan, en Chine, et s'est répandue à l'échelle mondiale, causant des perturbations économiques et sociales. Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a qualifié la situation liée à la COVID-19 de pandémie. La rapidité et l'étendue de la propagation de la COVID-19, la durée et l'intensité des perturbations économiques de même que les répercussions financières et sociales qui en découlent sont incertaines. En outre, la nature et l'étendue des répercussions de la COVID-19 sur la société, ainsi que des mesures prises par les gouvernements et la société ou d'autres pour tenter d'en freiner la propagation ne peuvent être prévues avec certitude.

Le 19 mars 2020, à la suite de la déclaration d'urgence touchant la santé publique faite par le gouvernement du Nunavut relativement à la COVID-19, la société a décidé de renvoyer à la maison les employés qui habitent au Nunavut et qui travaillent au complexe Meadowbank et à la mine Meliadine de même qu'aux projets d'exploration, dans un effort visant à réduire les risques de transmission du virus.

En vertu d'un décret émis par le gouvernement du Québec le 23 mars 2020 (le «décret du Québec») visant l'arrêt de toutes les activités non essentielles en raison de la pandémie de COVID-19, la société a pris des mesures pour ralentir ses activités dans la région de l'Abitibi, au Québec (mines LaRonde, LaRonde, zone 5, Goldex et Canadian Malartic). Le décret du Québec fait partie des mesures prises par le gouvernement du Québec face à la pandémie de COVID-19. Le décret du Québec a été prolongé par la suite jusqu'au 4 mai 2020, mais, le 15 avril 2020, le gouvernement du Québec a levé les restrictions liées aux activités minières. Au cours de cette période, chacun de ces sites a fait l'objet d'une interruption temporaire, et des travaux minimums s'y sont déroulés. La société a également réduit considérablement ses activités à la mine Meliadine et au complexe Meadowbank, au Nunavut, qui sont assurées à partir du Québec et a suspendu ses activités d'exploration au Canada.

En date du 15 avril 2020, la société a pris des mesures pour relancer ses activités dans la région de l'Abitibi, prévoyant augmenter progressivement la production pendant une certaine période. L'exploitation minière et les activités de broyage aux sites du Nunavut devraient atteindre la pleine capacité en juin 2020, et la société étudie différents scénarios pour que les employés qui habitent au Nunavut puissent retourner au travail sans compromettre la santé et la sécurité de leurs communautés.

À la fin du mois de mars 2020, un cas de COVID-19 a été confirmé à la mine Kittilä. Dans le cadre des protocoles d'intervention, la société a immédiatement suspendu toutes les activités d'exploitation souterraine à la mine Kittilä pendant 72 heures afin d'identifier les employés susceptibles d'avoir été en contact avec l'employé qui a été déclaré positif. De plus, tous les espaces communs sur les lieux de travail ont été nettoyés et désinfectés soigneusement. Les activités d'exploitation souterraine ont repris le 31 mars 2020. Les activités de broyage et les activités en surface n'ont pas été interrompues, la production du broyeur ayant été maintenue grâce au minerai entreposé en surface.

Le 2 avril 2020, le gouvernement du Mexique a émis un décret (le «décret») lié à la pandémie de COVID-19 ordonnant l'arrêt de toutes les activités non essentielles jusqu'au 30 avril 2020. En conséquence du décret, les activités d'exploitation minière de la société au Mexique (mines Pinos Altos, Creston Mascota et La India) ont ralenti. La plupart des activités à ces mines ont été interrompues par la société, à l'exception de celles des installations de lixiviation en tas aux mines Creston Mascota et La India. Le 17 avril 2020, le gouvernement du Mexique a prolongé l'interruption des activités non essentielles jusqu'au 30 mai 2020 avec une possibilité de reprise plus tôt, soit le 18 mai 2020, pour les entreprises exerçant leurs activités dans les régions comptant moins de cas de COVID-19. La société est actuellement en discussion avec le gouvernement du Mexique afin de déterminer si ses activités minières remplissent les conditions requises pour pouvoir redémarrer à la date la plus rapprochée. Les activités d'exploitation minière et d'exploration de la société demeurent interrompues dans l'attente d'éclaircissements supplémentaires de la part du gouvernement.

En conséquence de la pandémie de COVID-19, la société a pris des mesures pour en freiner la propagation à ses sites et protéger ses employés, ses entrepreneurs et les collectivités où elle exerce ses activités. Les mesures de santé et de sécurité améliorées comprennent le contrôle des employés et des entrepreneurs entrant sur les sites de la société afin de détecter des symptômes potentiels de COVID-19, l'amélioration des services de nettoyage et de désinfection des coins-repas,

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
pour le trimestre clos le 31 mars 2020

des vestiaires et des lieux de travail, la modification des protocoles miniers afin de faciliter la distanciation physique et la mise en place d'un laboratoire mobile afin d'effectuer des tests de dépistage de la COVID-19 sur place aux sites du Nunavut.

En raison de la fermeture des frontières et des restrictions de voyage imposées par les gouvernements fédéral et locaux, la société a suspendu les voyages non essentiels de tous les employés, y compris les visites non essentielles aux mines et aux projets de la société. La société a également apporté un changement à la rotation des quarts de ses employés aux sites du Nunavut, dont l'exploitation dépend de campements accessibles au moyen d'un service de navette aérienne, les faisant passer de 14 à 28 jours afin d'augmenter la sécurité de ses employés et des collectivités. En outre, le siège social et les bureaux régionaux de la société ont été fermés, et les employés ont été invités à travailler à partir de la maison. La société a fait appel à différentes solutions technologiques afin de limiter les effets négatifs des restrictions de voyage et des modalités de travail à distance sur la capacité de la société d'exercer ses activités et de respecter ses objectifs commerciaux. D'autres mesures prises par les gouvernements, la société ou d'autres pour tenter de limiter la propagation de la COVID-19 pourraient avoir une incidence défavorable sur la productivité et la disponibilité de la main-d'œuvre, y compris la capacité de transporter le personnel au complexe Meadowbank et à la mine Meliadine.

La société continue d'évaluer les défis logistiques entourant sa chaîne d'approvisionnement et ses méthodes de distribution pour livrer les barres d'argent aurifère et les concentrés des mines aux raffineries et fonderies de tierces parties. La société a observé une incidence minimale sur la chaîne d'approvisionnement jusqu'à présent. La société a suffisamment de stocks pour ce qui est des composantes essentielles et a travaillé étroitement avec ses principaux fournisseurs pour assurer les commandes de matériel à venir. De même, la société n'a pas subi de perturbation importante de son réseau de distribution et de sa capacité à livrer ses produits aux fonderies et aux raffineries, ou de sa capacité à vendre des produits finis à ses clients. Toutefois, d'autres mesures prises par les gouvernements, la société ou d'autres pour tenter de freiner la propagation de la COVID-19 pourraient avoir des effets défavorables sur la disponibilité des approvisionnements de la société ou sur sa capacité de vendre ou de livrer des barres d'argent aurifère ou des concentrés.

En raison de la pandémie de COVID-19, la société fait face à d'importantes incertitudes relatives aux activités futures et aux répercussions sur ses activités, y compris la durée, la gravité et l'étendue de l'éclosion ainsi que les mesures prises par les gouvernements, la société et d'autres pour contenir la pandémie. La durée de l'interruption des activités pourrait être prolongée ou une interruption supplémentaire pourrait se révéler nécessaire s'il y avait une augmentation du taux d'infection à la COVID-19. Il existe des incertitudes concernant le rythme auquel la société peut assurer la reprise normale des activités rapidement et de manière sécuritaire une fois que les restrictions auront été levées.

Résultats financiers et résultats d'exploitation

Résultats d'exploitation

Au premier trimestre de 2020, Agnico Eagle a présenté une perte nette de 21,6 millions de dollars, ou 0,09 \$ par action, en comparaison d'un résultat net de 37,0 millions de dollars, ou 0,16 \$ par action, au premier trimestre de 2019. Au premier trimestre de 2020, Agnico Eagle a présenté un résultat net ajusté de 56,0 millions de dollars, ou 0,23 \$ par action, en comparaison d'un résultat net ajusté de 32,0 millions de dollars, ou 0,14 \$ par action, au premier trimestre de 2019. Pour un rapprochement du résultat net ajusté et du résultat net comme présenté dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés présentés selon les IFRS, se reporter à la rubrique «Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR» du présent rapport de gestion.

Au premier trimestre de 2020, la marge d'exploitation (les produits tirés des activités minières moins les coûts de production) de 315,8 millions de dollars a augmenté par rapport à celle de 255,3 millions de dollars au premier trimestre de 2019. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse de 26,2 % des produits tirés des activités minières découlant d'une hausse de 21,2 % du prix moyen obtenu pour l'or et d'une autre de 4,3 % du volume des ventes d'or en onces d'une période à l'autre, ce qui exclut 2 974 onces d'or (production précommerciale) provenant du gisement Barnat à la mine Canadian Malartic. La production d'or a augmenté pour atteindre 411 366 onces au premier trimestre de 2020, en comparaison de 398 217 onces au premier trimestre de 2019, en raison principalement de l'augmentation de la production d'or à la mine Meliadine. Cette hausse globale de la production d'or a été en partie contrebalancée par une diminution de la production d'or à la mine LaRonde qui est attribuable au retard dans l'obtention de minerai à teneur plus élevée dans la partie ouest de la mine alors que l'installation de soutènement additionnel était en voie d'achèvement, à un arrêt de neuf jours des activités de la société au Québec, tel que décrété par le gouvernement du Québec, et à la réduction importante des activités

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
pour le trimestre clos le 31 mars 2020

minières au Nunavut en raison des mesures de précaution liées à la COVID-19. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à 163,4 millions de dollars au premier trimestre de 2020 comparativement à 148,7 millions de dollars au premier trimestre de 2019. Les coûts au comptant moyens pondérés par once d'or produite ont totalisé 836 \$ en fonction des sous-produits et 889 \$ en fonction des coproduits au premier trimestre de 2020, comparativement à 623 \$ en fonction des sous-produits et 704 \$ en fonction des coproduits au premier trimestre de 2019. Pour un rapprochement du total des coûts au comptant par once d'or produite tant en fonction des sous-produits (les coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux) et des coûts de production comme présentés dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés présentés selon les IFRS, se reporter à la rubrique «Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR» du présent rapport de gestion.

Le tableau ci-dessous résume les variations des principaux inducteurs du résultat net pour le trimestre clos le 31 mars 2020 en regard du trimestre clos le 31 mars 2019 :

(en millions de dollars américains)	Trimestre clos le 31 mars 2020 par rapport au trimestre clos le 31 mars 2019
Augmentation des produits tirés de l'or.....	140,2 \$
Augmentation des produits tirés de l'argent	1,8
Diminution des produits nets tirés du cuivre	(0,1)
Diminution des produits nets tirés du zinc.....	(2,2)
Diminution des coûts de production en raison de l'incidence du change	3,1
Augmentation des coûts de production.....	(82,3)
Augmentation des frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise.....	(4,2)
Augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	(25,3)
Augmentation des charges administratives.....	(1,5)
Augmentation des charges financières.....	(2,0)
Variation de la perte (du profit) sur instruments financiers dérivés.....	(52,4)
Variation de l'écart de conversion hors trésorerie	(1,6)
Augmentation des autres charges.....	(2,7)
Augmentation des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière.....	(29,4)
Variation totale du résultat net.....	(58,6) \$

Trimestre clos le 31 mars 2020 par rapport au trimestre clos le 31 mars 2019

Au premier trimestre de 2020, les produits tirés des activités minières ont augmenté pour atteindre 671,9 millions de dollars par rapport à ceux de 532,2 millions de dollars au premier trimestre de 2019. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse de 21,2 % du prix moyen obtenu pour l'or et à une hausse de 4,3 % du volume des ventes d'or en onces d'une période à l'autre, ce qui exclut 2 974 onces d'or (production précommerciale) provenant du gisement Barnat à la mine Canadian Malartic.

Les coûts de production se sont élevés à 356,1 millions de dollars au premier trimestre de 2020, par rapport à 276,9 millions de dollars au premier trimestre de 2019, soit une hausse de 28,6 % principalement attribuable à la contribution des coûts liés aux activités d'extraction minière et de broyage à la mine Meliadine, qui est entrée en production commerciale au cours du deuxième trimestre de 2019, et à la hausse des coûts liés à une accélération de la production plus lente que prévu au gisement satellite Amaruq au complexe Meadowbank. La hausse globale des coûts de production a été en partie contrebalancée par une baisse des coûts liés aux activités d'extraction minière et de broyage à la mine LaRonde, qui s'explique principalement par le retard dans l'obtention de minerai à teneur plus élevée dans la partie ouest de la mine alors que l'installation de soutènement additionnel était en voie d'achèvement et par l'affaiblissement du dollar canadien, du peso mexicain et de l'euro par rapport au dollar américain d'une période à l'autre. Il n'y a pas eu d'incidence importante de la COVID-19 sur les coûts de production de la société au cours du premier trimestre de 2020.

Le total des coûts au comptant moyens pondérés par once d'or produite a augmenté pour atteindre 836 \$ en fonction des sous-produits et 889 \$ en fonction des coproduits au premier trimestre de 2020, en comparaison de 623 \$ en fonction des

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
pour le trimestre clos le 31 mars 2020

sous-produits et de 704 \$ en fonction des coproduits au premier trimestre de 2019. Cette augmentation s'explique en grande partie par la contribution des coûts liés aux activités d'extraction minière et de broyage à la mine Meliadine, laquelle est entrée en production commerciale au cours du deuxième trimestre de 2019, et par la hausse des coûts liés à une accélération de la production plus lente que prévu au gisement satellite Amaruq au complexe Meadowbank, le tout en partie contrebalancé par l'affaiblissement du dollar canadien, du peso mexicain et de l'euro par rapport au dollar américain d'une période à l'autre. Pour un rapprochement du total des coûts au comptant par once d'or produite tant en fonction des sous-produits (les coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux) et des coûts de production comme présentés dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés présentés selon les IFRS, se reporter à la rubrique «Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR» du présent rapport de gestion.

Les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise ont augmenté pour s'établir à 29,6 millions de dollars au premier trimestre de 2020 comparativement à 25,5 millions de dollars au premier trimestre de 2019, surtout en raison d'une augmentation des activités de forage d'exploration dans la zone East Gouldie de la mine Canadian Malartic.

L'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines a augmenté de 25,3 millions de dollars entre le premier trimestre de 2019 et le premier trimestre de 2020 pour se fixer à 153,5 millions de dollars, essentiellement en raison du début de la production commerciale à la mine Meliadine au cours du deuxième trimestre de 2019.

Les charges administratives ont augmenté pour s'établir à 30,5 millions de dollars au premier trimestre de 2020, en comparaison de 29,1 millions de dollars au premier trimestre de 2019, du fait surtout d'une augmentation de la charge de rémunération et des avantages du personnel d'une période à l'autre.

La perte sur instruments financiers dérivés a totalisé 42,6 millions de dollars au premier trimestre de 2020, par rapport à un profit de 9,8 millions de dollars au premier trimestre de 2019, ce qui s'explique principalement par des pertes latentes sur les instruments dérivés de change et les instruments dérivés sur produits de base. En raison de l'affaiblissement rapide du dollar canadien et du peso mexicain ainsi que des prix au comptant du diesel à la fin du mois de mars 2020, la société a comptabilisé une perte latente sur les instruments dérivés de change et les instruments dérivés sur produits de base de 38,4 millions de dollars au premier trimestre de 2020, contre un profit latent sur les instruments dérivés de change et les instruments dérivés sur produits de base de 9,3 millions de dollars au premier trimestre de 2019.

Les autres charges ont atteint 4,5 millions de dollars au premier trimestre de 2020, par rapport à 1,9 million de dollars au premier trimestre de 2019, une hausse qui s'explique essentiellement par des charges de 3,9 millions de dollars liées à l'interruption temporaire des activités d'exploitation minière et d'exploration aux sites miniers et aux propriétés de la société au Canada en raison de la COVID-19. Ces coûts comprenaient principalement les charges salariales et les autres frais liés à l'entretien des sites ainsi que les charges salariales liées aux employés qui ne travaillaient pas pendant la période d'interruption des activités.

Au premier trimestre de 2020, une perte de change hors trésorerie de 3,8 millions de dollars a été comptabilisée compte tenu de l'affaiblissement du dollar canadien, de l'euro et du peso mexicain par rapport au dollar américain au 31 mars 2020 en regard du 31 décembre 2019. La perte de change nette comptabilisée au premier trimestre de 2020 est surtout attribuable à l'incidence de la conversion du montant net des actifs monétaires de la société libellés en dollars canadiens et en pesos mexicains. Une perte de change hors trésorerie de 2,2 millions de dollars a été comptabilisée au cours du premier trimestre de 2019.

Au cours du premier trimestre de 2020, la société a comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 44,9 millions de dollars sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 23,3 millions de dollars, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 192,7 %. Au premier trimestre de 2019, la société avait comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 15,5 millions de dollars sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 52,5 millions de dollars, ce qui représentait un taux d'imposition effectif de 29,5 %. La hausse du taux d'imposition effectif entre le premier trimestre de 2019 et le premier trimestre de 2020 est principalement imputable à un passif d'impôt différé supplémentaire à la conversion d'éléments non monétaires libellés dans des monnaies étrangères qui se sont dépréciées par rapport au dollar américain au cours du premier trimestre de 2020.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
pour le trimestre clos le 31 mars 2020

Un certain nombre de facteurs peuvent avoir une incidence considérable sur le taux d'imposition effectif de la société, y compris la variation des taux dans les différents territoires, la non-comptabilisation de certains actifs d'impôts, les déductions minières, les fluctuations des taux de change, les modifications apportées aux lois fiscales, l'incidence de certaines opérations et évaluations, et la répartition du résultat entre les territoires d'exploitation de la société. En raison de ces facteurs, le taux d'imposition effectif de la société devrait fluctuer considérablement à l'avenir.

Mine LaRonde

La production d'or à la mine LaRonde a reculé de 28,7 % pour s'établir à 55 223 onces au premier trimestre de 2020, comparativement à 77 433 onces au premier trimestre de 2019, en raison principalement du retard dans l'obtention de minerai à teneur plus élevée dans la partie ouest de la mine alors que l'installation de soutènement additionnel était en voie d'achèvement. De plus, la production d'or a été touchée par le décret du Québec, en vertu duquel la société a dû interrompre temporairement ses activités en raison de la pandémie de COVID-19. Les coûts de production de la mine LaRonde se sont élevés à 20,6 millions de dollars au premier trimestre de 2020, une baisse de 66,6 % par rapport aux coûts de production de 61,8 millions de dollars au premier trimestre de 2019, résultant principalement de l'interruption temporaire des activités dans la partie ouest de la mine, ce qui a entraîné une diminution des coûts de production liés aux activités d'exploitation minière et de broyage, du calendrier des ventes de stocks ainsi que de l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Mine LaRonde, zone 5

La production d'or a augmenté de 11,4 % à la mine LaRonde, zone 5 pour atteindre 14 464 onces au premier trimestre de 2020, en comparaison de 12 988 onces au premier trimestre de 2019, en raison principalement de l'augmentation du débit du broyeur. Les coûts de production de la mine LaRonde, zone 5 se sont élevés à 11,8 millions de dollars au premier trimestre de 2020, une hausse de 107,0 % par rapport aux coûts de production de 5,7 millions de dollars au premier trimestre de 2019, découlant principalement d'une augmentation des coûts de production liés aux activités d'exploitation et de broyage, en partie contrebalancée par l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Mine Goldex

La production d'or à la mine Goldex a reculé de 1,7 % pour s'établir à 33 883 onces au premier trimestre de 2020, comparativement à 34 454 onces au premier trimestre de 2019, surtout en raison du décret du Québec, en vertu duquel la société a dû interrompre temporairement ses activités en raison de la pandémie de COVID-19. Les coûts de production de la mine Goldex se sont élevés à 20,0 millions de dollars au premier trimestre de 2020, une hausse de 4,6 % par rapport aux coûts de production de 19,1 millions de dollars au premier trimestre de 2019, découlant principalement du calendrier des ventes de stocks, en partie contrebalancée par l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Complexe Meadowbank

La production d'or au complexe Meadowbank a augmenté de 13,4 % pour s'établir à 49 341 onces au premier trimestre de 2020, en comparaison de 43 502 onces au premier trimestre de 2019, en raison principalement de la hausse de la teneur en or du minerai traité étant donné le déplacement des activités du complexe au gisement satellite Amaruq. Les coûts de production du complexe Meadowbank se sont élevés à 89,4 millions de dollars au premier trimestre de 2020, une hausse de 113,3 %, par rapport aux coûts de production de 41,9 millions de dollars au premier trimestre de 2019, résultant essentiellement d'une augmentation des coûts des activités minières à ciel ouvert attribuable au déplacement des activités au gisement satellite Amaruq, d'une augmentation des coûts d'entretien et du calendrier des ventes de stocks, le tout en partie contrebalancé par l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre. Le 19 mars 2020, la société a renvoyé à la maison les employés qui habitent au Nunavut et réduit considérablement ses activités, dans un effort visant à limiter les risques de transmission de la COVID-19 au Nunavut. Au cours de la période de réduction des activités, la société a continué les travaux d'entretien et les activités de gestion de l'eau en prévision de la crue nivale printanière.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
pour le trimestre clos le 31 mars 2020

Mine Meliadine

La production d'or à la mine Meliadine s'est établie à 69 975 onces au premier trimestre de 2020. Les coûts de production de la mine Meliadine se sont chiffrés à 54,3 millions de dollars au premier trimestre de 2020. Le 19 mars 2020, la société a renvoyé à la maison les employés qui habitent au Nunavut et réduit considérablement ses activités, dans un effort visant à limiter les risques de transmission de la COVID-19 au Nunavut. Au cours de la période de réduction des activités, la société a poursuivi certaines activités d'exploitation souterraine et de broyage. Étant donné que la mine Meliadine est entrée en production commerciale au cours du deuxième trimestre de 2019, il n'y a pas de période comparable pour le premier trimestre de 2019.

Mine Canadian Malartic

Le 16 juin 2014, Agnico Eagle et Yamana Gold Inc. («Yamana») ont acquis conjointement la totalité de Corporation minière Osisko («Osisko») conformément à un plan d'arrangement approuvé par le tribunal en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (l'«arrangement d'Osisko»). Agnico Eagle et Yamana détiennent maintenant chacune directement et indirectement, par l'intermédiaire de Corporation Canadian Malartic, une participation de 50 % dans Canadian Malartic General Partnership («CMGP»), une société en nom collectif (la «société en nom collectif») qui détient maintenant la mine Canadian Malartic située dans le nord-ouest du Québec.

À la mine Canadian Malartic, la production d'or (selon la quote-part) a reculé de 22,6 % pour s'établir à 64 763 onces au premier trimestre de 2020, ce qui comprend 2 974 onces produites avant l'entrée en production commerciale au gisement Barnat, en comparaison de 83 670 onces au premier trimestre de 2019. Ce recul est principalement imputable à la baisse de la production d'or en raison du décret du Québec et à la teneur en or moins élevée du minerai traité. Les coûts de production de la mine Canadian Malartic (selon la quote-part) se sont élevés à 48,7 millions de dollars au premier trimestre de 2020, une baisse de 2,2 % par rapport aux coûts de production de 49,8 millions de dollars au premier trimestre de 2019. Cette baisse est principalement attribuable à une diminution des coûts de production minière découlant de l'interruption des activités en vertu du décret du Québec.

Mine Kittilä

La production d'or à la mine Kittilä est restée pratiquement la même à 49 297 onces au premier trimestre de 2020 en comparaison de 49 336 onces au premier trimestre de 2019. Les coûts de production de la mine Kittilä se sont élevés à 43,7 millions de dollars au premier trimestre de 2020, une hausse de 13,1 % par rapport aux coûts de production de 38,6 millions de dollars au premier trimestre de 2019, surtout en raison d'une augmentation des coûts de sous-traitance et des coûts d'entretien du broyeur ainsi que du calendrier des ventes de stocks, le tout en partie contrebalancé par l'affaiblissement de l'euro par rapport au dollar américain d'une période à l'autre. À la fin du mois de mars 2020, un cas de COVID-19 a été confirmé à la mine Kittilä. La société a immédiatement interrompu toutes les activités d'exploitation souterraine à la mine Kittilä pendant 72 heures. Toutefois, les activités du broyeur et des activités en surface n'ont pas été interrompues, la production du broyeur ayant été maintenue grâce au minerai entreposé en surface. Les activités souterraines ont repris le 31 mars 2020.

Mine Pinos Altos

La production d'or à la mine Pinos Altos a diminué de 22,0 % pour s'établir à 33 310 onces au premier trimestre de 2020, en comparaison de 42 730 onces au premier trimestre de 2019, en raison surtout d'une diminution du nombre de tonnes de minerai traité par le broyeur et de la teneur en or moins élevée du minerai. Les coûts de production de la mine Pinos Altos se sont élevés à 35,9 millions de dollars au premier trimestre de 2020, une hausse de 21,0 % par rapport aux coûts de production de 29,7 millions de dollars au premier trimestre de 2019, principalement en raison de la hausse des frais de mise en valeur des mines souterraines et du calendrier des ventes de stocks, le tout en partie contrebalancé par l'affaiblissement du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Mine Creston Mascota

La production d'or à la mine Creston Mascota a augmenté de 34,4 % pour s'établir à 18 184 onces au premier trimestre de 2020, en comparaison de 13 529 onces au premier trimestre de 2019, en raison surtout d'un certain nombre de

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
pour le trimestre clos le 31 mars 2020

tonnes de minerai ayant une teneur en or plus élevée provenant du gisement Bravo qui ont été traitées au broyeur de la mine Pinos Altos pour accroître la récupération des onces d'or. Les coûts de production de la mine Creston Mascota se sont élevés à 11,8 millions de dollars au premier trimestre de 2020, une hausse de 20,3 % par rapport aux coûts de production de 9,8 millions de dollars au premier trimestre de 2019 résultant principalement du calendrier des ventes de stocks, en partie contrebalancée par l'affaiblissement du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Mine La India

La production d'or à la mine La India est restée pratiquement la même à 22 926 onces au premier trimestre de 2020 en comparaison de 22 988 onces au premier trimestre de 2019. Les coûts de production de la mine La India se sont élevés à 20,1 millions de dollars au premier trimestre de 2020, une hausse de 13,6 % par rapport aux coûts de production de 17,7 millions de dollars au premier trimestre de 2019, résultant principalement du calendrier des ventes de stocks, en partie contrebalancée par l'affaiblissement du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Examen de l'état de la situation financière

Le total de l'actif s'établissait à 9 695,9 millions de dollars au 31 mars 2020, une hausse de 906,0 millions de dollars par rapport à 8 789,9 millions de dollars au 31 décembre 2019 qui s'explique essentiellement par une augmentation de 933,4 millions de dollars de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. L'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie découle principalement du prélèvement d'un montant de 1 000,0 millions de dollars sur la facilité de crédit (la «facilité de crédit»), des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, qui se sont établis à 163,4 millions de dollars, et du produit tiré de l'exercice d'options sur actions, qui s'est chiffré à 28,1 millions de dollars au premier trimestre de 2020, le tout contrebalancé en partie par des dépenses d'investissement de 168,8 millions de dollars, le versement de dividendes de 37,5 millions de dollars, le rachat d'actions ordinaires aux termes des régimes de rémunération fondée sur des actions pour un montant de 35,9 millions de dollars, et des achats de titres de capitaux propres et d'autres placements pour un montant de 16,1 millions de dollars.

Le total du passif a augmenté de 976,9 millions de dollars pour passer de 3 678,4 millions de dollars au 31 décembre 2019 à 4 655,3 millions de dollars au 31 mars 2020, principalement en raison à l'augmentation de 1 000,0 millions de dollars de la dette à long terme découlant d'un prélèvement sur la facilité de crédit et d'une augmentation de 37,0 millions de dollars de la juste valeur des instruments financiers dérivés découlant des pertes latentes sur les instruments dérivés de change et les instruments dérivés sur produits de base. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par une diminution de 71,2 millions de dollars des dettes fournisseurs et charges à payer entre le 31 décembre 2019 et le 31 mars 2020 essentiellement attribuable au calendrier des dépenses.

Bien que la société conclue à l'occasion des contrats pour limiter le risque associé à la chute des prix des sous-produits des métaux, à l'accroissement du coût des devises (y compris les dépenses d'investissement) et au coût des intrants, les contrats servent de couverture économique pour les risques sous-jacents et ne sont pas détenus à des fins de spéculation. Agnico Eagle n'a pas recours à des contrats complexes sur dérivés pour couvrir les risques auxquels elle est exposée. Au cours du premier trimestre de 2020, la société a augmenté ses positions de couverture sur les devises et le diesel pour soutenir les principaux coûts des intrants utilisés dans les hypothèses de budgétisation et de planification minière. Au 31 mars 2020, la société avait des contrats sur instruments dérivés sur devises en cours liés à des dépenses de 1 603,9 millions de dollars qui seront engagées en 2020, en 2021 et en 2022 (252,0 millions de dollars au 31 décembre 2019) et des contrats sur instruments de dérivés sur le carburant diesel liés à 48,3 millions de gallons de mazout (12,0 millions au 31 décembre 2019).

Situation de trésorerie et sources de financement

Au 31 mars 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements à court terme de la société totalisaient 1 263,4 millions de dollars en regard de 327,9 millions de dollars au 31 décembre 2019. La société a pour politique d'investir l'excédent de trésorerie dans des comptes de dépôt à haut rendement et des placements hautement liquides dont la qualité de crédit est très élevée afin de réduire les risques liés à ces placements. Ces placements, dont l'échéance résiduelle est de plus de trois mois et de moins de un an à la date d'achat, sont classés à titre de placements à court terme. Les décisions à l'égard de la longueur des échéances sont fondées sur les besoins de flux de trésorerie, les taux de rendement et divers autres facteurs.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
pour le trimestre clos le 31 mars 2020

Le fonds de roulement (actifs courants moins passifs courants) a augmenté pour s'établir à 1 316,4 millions de dollars au 31 mars 2020, comparativement à 417,9 millions de dollars au 31 décembre 2019, surtout en raison d'un prélèvement de 1 000,0 millions de dollars sur la facilité de crédit. La société a effectué ce prélèvement comme mesure de précaution afin de pouvoir composer avec l'incertitude causée par la pandémie de COVID-19 à ce moment. Au 31 mars 2020, un montant de 200,0 millions de dollars était disponible pour des prélèvements futurs en vertu de la facilité de crédit. Le montant disponible en vertu de la facilité de crédit est réduit du montant des lettres de crédit en cours de néant au 31 mars 2020. À la fin du mois d'avril 2020, sur la base des conditions en vigueur sur le marché et le calendrier d'accélération de la production des mines en exploitation, la société a décidé de rembourser 500,0 millions de dollars sur sa facilité de crédit. La société prévoit rembourser le solde résiduel de 500,0 millions de dollars au cours du second semestre de 2020, sous réserve d'une amélioration continue de la génération interne de la trésorerie et de la réduction des incertitudes liées à la pandémie de COVID-19.

Au cours du premier trimestre de 2020, DBRS Morningstar a augmenté la note de crédit de la société, la faisant passer de BBB (faible) à BBB et a modifié la perspective de la note, la faisant passer de stable à positive, reflétant la solidité du profil de risque financier de la société. De plus, en avril 2020, la société s'est vue attribuer une note de crédit initiale de BBB assortie d'une perspective stable par Fitch Rating Inc., compte tenu de la solidité de son crédit et de son profil de production en croissance. Ensemble, ces notes devraient entraîner une réduction des frais de financement futurs de la facilité de crédit.

Le 7 avril 2020, après la fin du premier trimestre de 2020, la société a conclu un placement privé de 200,0 millions de dollars de billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté (les «billets de 2020»). Les billets de 2020 sont composés de billets de premier rang de série A à 2,78 % échéant en 2030 d'un capital de 100,0 millions de dollars et de billets de premier rang de série B à 2,88 % échéant en 2032 d'un capital de 100,0 millions de dollars. Les autres modalités des billets sont essentiellement les mêmes que celles des billets en cours existants de la société. Le produit de l'émission des billets de 2020 a été utilisé pour financer une partie du remboursement à l'échéance des billets de 2010 de série B à 6,67 % d'un capital de 360,0 millions de dollars. Le solde résiduel des billets de 2010 de série B a été remboursé à l'aide des ressources en trésorerie existantes de la société.

Sous réserve de divers risques et incertitudes, la société estime pouvoir générer suffisamment de flux de trésorerie d'exploitation et disposer d'une trésorerie et de facilités de crédit suffisantes pour combler les besoins de ses activités courantes et de ses obligations contractuelles de même que pour financer ses dépenses d'investissement et ses programmes d'exploration prévus. Au 31 mars 2020, la société n'avait aucune dette ou facilité de crédit venant à échéance avant 2022, à l'exception des billets de 2010 de série B d'un capital de 360,0 millions de dollars remboursés en avril 2020 et des contrats de location dans le cours normal des activités. Bien que la société estime que ses sources de financement seront suffisantes pour respecter tous ses engagements obligatoires et discrétionnaires, si des événements imprévus viennent changer la situation financière de la société dans l'avenir, la société peut choisir de diminuer certains de ses engagements de dépenses discrétionnaires, lesquels comprennent certaines dépenses d'investissement et certains frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise. Se reporter aux rubriques «Événements récents», «Perspectives» et «Profil des risques» du présent rapport de gestion.

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté pour atteindre 163,4 millions de dollars au premier trimestre de 2020, en comparaison de 148,7 millions de dollars au premier trimestre de 2019, surtout en raison d'une hausse de 4,3 % du nombre d'onces d'or payables vendues et d'une hausse du prix moyen obtenu pour l'or, partiellement contrebalancées par des variations moins favorables du fonds de roulement d'une période à l'autre, une augmentation des coûts de production et d'exploration, des coûts d'expansion de l'entreprise et de certains coûts liés à l'interruption temporaire des activités minières et d'exploration en raison de la COVID-19 d'une période à l'autre.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont diminué pour s'établir à 178,2 millions de dollars au premier trimestre de 2020, en regard de 227,6 millions de dollars au premier trimestre de 2019, en raison surtout d'une baisse de 34,5 millions de dollars liée aux dépenses d'investissement d'une période à l'autre. La diminution des dépenses d'investissement d'une période à l'autre est surtout imputable à une baisse des dépenses de construction liées à la mine

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
pour le trimestre clos le 31 mars 2020

Meliadine qui est entrée en production commerciale en mai 2019 et au gisement satellite Amaruq au complexe Meadowbank qui est entré en production commerciale en septembre 2019.

Au premier trimestre de 2020, la société a fait l'acquisition de titres de capitaux propres et d'autres placements d'un montant de 16,1 millions de dollars, en regard de 25,0 millions de dollars au premier trimestre de 2019. Les titres de capitaux propres et autres placements de la société consistent principalement en des placements dans des actions ordinaires et des instruments financiers d'entités de l'industrie minière.

Activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont augmenté pour s'établir à 954,8 millions de dollars au premier trimestre de 2020, contre des flux de trésorerie affectés aux activités de financement de 33,5 millions de dollars au premier trimestre de 2019. Cette augmentation s'explique surtout par une hausse de 1 000,0 millions de dollars du produit tiré de la facilité de crédit.

La société a émis des actions ordinaires pour un produit net de 32,0 millions de dollars au premier trimestre de 2020 et un produit net de 19,5 millions de dollars au premier trimestre de 2019, attribuables à l'exercice d'options dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des employés, aux émissions dans le cadre du programme d'incitation à l'achat d'actions et au régime de réinvestissement des dividendes.

Le 13 février 2020, Agnico Eagle a déclaré un dividende trimestriel en espèces de 0,20 \$ par action ordinaire versé le 16 mars 2020 aux porteurs d'actions ordinaires de la société inscrits le 28 février 2020. Agnico Eagle déclare un dividende en espèces chaque année depuis 1983. Au premier trimestre de 2020, la société a versé des dividendes de 37,5 millions de dollars, une augmentation de 12,0 millions de dollars par rapport aux dividendes de 25,5 millions de dollars versés au premier trimestre de 2019. Bien que la société envisage de continuer à verser des dividendes, les dividendes futurs seront à la discrétion du conseil d'administration et dépendront de certains facteurs, tels que le résultat, la situation financière et les besoins en matière de capital.

Le 14 décembre 2018, la société a modifié sa facilité de crédit de 1,2 milliard de dollars afin d'en reporter la date d'échéance du 22 juin 2022 au 22 juin 2023. En mars 2020, la société a prélevé 1 000,0 millions de dollars sur sa facilité de crédit de 1 200,0 millions de dollars.

Le 29 juin 2016, la société a obtenu une facilité de lettres de crédit de soutien auprès d'une institution financière lui accordant une facilité de lettres de crédit non consentie de 100,0 millions de dollars canadiens (la «troisième facilité de lettres de crédit»). Les lettres de crédit émises aux termes de la troisième facilité de lettres de crédit peuvent servir à soutenir les obligations au titre de la restauration des lieux et les obligations non financières ou de rendement de la société ou de ses filiales. Les obligations de la société en vertu de la troisième facilité de lettres de crédit sont garanties par certaines de ses filiales. Au 31 mars 2020, la valeur nominale totale de la tranche non utilisée des lettres de crédit aux termes de la troisième facilité de lettres de crédit s'élevait à 56,7 millions de dollars.

Le 23 septembre 2015, la société a obtenu une facilité de lettres de crédit de soutien auprès d'une institution financière lui accordant une facilité de lettres de crédit non consentie de 150,0 millions de dollars canadiens (dans sa version modifiée, la «deuxième facilité de lettres de crédit»). La société peut recourir à la deuxième facilité de lettres de crédit pour respecter ses obligations au titre de la restauration des lieux, celles de ses filiales ou de toute autre entité dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, ou ses obligations d'exécution (autre que ses dettes associées à des emprunts), ou celles de ses filiales ou de toute autre entité dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, qui ne concernent pas directement des obligations au titre de la restauration des lieux. Le paiement et l'exécution des obligations de la société aux termes de la deuxième facilité de lettres de crédit sont soutenus par une marge pour garanties de cautionnements bancaires offerte par Exportation et développement Canada en faveur du prêteur. Au 31 mars 2020, la valeur nominale totale de la tranche non utilisée des lettres de crédit aux termes de la deuxième facilité de lettres de crédit s'élevait à 91,7 millions de dollars.

Le 31 juillet 2015, la société a modifié sa convention de crédit avec une autre institution financière portant sur une facilité de lettres de crédit non consentie (dans sa version modifiée, la «première facilité de lettres de crédit»). À compter du 27 septembre 2016, le montant disponible en vertu de la première facilité de lettres de crédit a augmenté pour passer à

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
pour le trimestre clos le 31 mars 2020

350,0 millions de dollars canadiens. Les obligations de la société en vertu de la première facilité de lettres de crédit sont garanties par certaines de ses filiales. La première facilité de lettres de crédit peut servir à soutenir les obligations au titre de la restauration des lieux et les obligations non financières ou de rendement de la société ou de ses filiales. Au 31 mars 2020, la valeur nominale totale de la tranche non utilisée des lettres de crédit aux termes de la première facilité de lettres de crédit s'élevait à 179,4 millions de dollars.

Au 31 mars 2020, la société respectait toutes les clauses restrictives aux termes de la facilité de crédit, de la première facilité de lettres de crédit, de la deuxième facilité de lettres de crédit et de la troisième facilité de lettres de crédit et des billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté de 1 735,0 millions de dollars.

Perspectives

La section suivante contient des «énoncés prospectifs» et de l'«information prospective» au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. **La société continue de surveiller les répercussions de la pandémie causée par la nouvelle souche de coronavirus appelée COVID-19. Il est impossible de prévoir avec certitude de quelle façon et dans quelle mesure la pandémie et les mesures prises en raison de celle-ci auront une incidence sur la société.** Se reporter respectivement aux rubriques «Énoncés prospectifs» et «Incidence de la COVID-19 sur l'exploitation et les activités de la société» dans le présent rapport de gestion pour une analyse des hypothèses et des risques liés à ces énoncés et une analyse des risques certains auxquels la société est exposée en raison de la pandémie.

Les perspectives mentionnées ci-dessous supposent un retour à la normale des activités en date du 1^{er} juillet 2020. Toutefois, des mesures supplémentaires liées à la pandémie de COVID-19 pourraient avoir des répercussions sur la productivité et le rendement des activités minières de la société.

Production d'or et coûts

Le 24 mars 2020, la société a annoncé qu'elle retirait ses prévisions concernant la production et les coûts au comptant pour l'exercice 2020, lesquelles avaient été publiées le 13 février 2020. Le retrait de ces prévisions est attribuable à la réduction des activités de production aux mines de la société au Québec et au Nunavut, en raison du décret du Québec, à la décision de la société de renvoyer à la maison les employés qui habitent au Nunavut, de même qu'aux incertitudes relatives aux activités futures, y compris la durée, la gravité et l'étendue de l'éclosion de la COVID-19 ainsi qu'aux mesures prises pour la contenir. Au moment du retrait des prévisions, l'hypothèse selon laquelle les mines de la société au Québec et au Nunavut pourraient continuer à fonctionner normalement compte tenu de la pandémie de COVID-19 n'était plus valable.

À la lumière des récents développements, mentionnés à la rubrique «Incidence de la COVID-19 sur l'exploitation et les activités de la société» du présent rapport de gestion, la société a fourni de nouvelles prévisions pour 2020 concernant les volumes de production d'or payable et les coûts au comptant à l'échelle de la société. La production d'or payable pour l'exercice 2020 devrait maintenant se situer entre 1,63 et 1,73 million d'onces, comparativement à l'estimation précédente qui s'établissait à environ 1,875 million d'onces. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits pour l'exercice 2020 devrait se situer environ entre 740 \$ et 790 \$, par rapport à l'estimation précédente qui se situait environ entre 725 \$ et 775 \$.

Dépenses d'investissement et coûts de maintien tout compris par once d'or produite

La société a également mis à jour ses prévisions pour 2020 concernant les dépenses d'investissement et les coûts de maintien tout compris par once d'or produite. Ces mises à jour sont nécessaires par suite des mesures d'interruption ou de réduction des activités minières aux différentes mines de la société qui ont été mises en place au premier trimestre de 2020 dans le cadre des efforts déployés par les gouvernements, la société et d'autres pour faire face à la pandémie de COVID-19. Le total des dépenses d'investissement (y compris les dépenses d'investissement de maintien) pour l'exercice 2020 devrait maintenant s'élever à environ 690,0 millions de dollars, comparativement à l'estimation précédente de 740,0 millions de dollars. Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits pour l'exercice 2020 devraient se situer environ entre 1 025 \$ et 1 075 \$, par rapport à l'estimation précédente qui se situait environ entre 975 \$ et 1 025 \$.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
pour le trimestre clos le 31 mars 2020

Profil des risques

La société est exposée à d'importants risques, y compris, mais sans s'y limiter, au risque lié aux fluctuations des prix des produits de base, au risque de change et à d'autres risques, en raison de la nature inhérente des activités d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation des sites renfermant des métaux précieux. L'évolution de la conjoncture économique et la volatilité des marchés des capitaux pourraient avoir une incidence importante sur le coût et la disponibilité du financement ainsi que sur l'ensemble des liquidités d'Agnico Eagle. Les produits, les résultats et les flux de trésorerie d'Agnico Eagle subissent les contrecoups des fluctuations des prix de l'or, de l'argent, du zinc et du cuivre. L'instabilité des prix de l'énergie, des produits de base et des produits de consommation ainsi que des taux de change a une incidence sur les coûts de production. La société est exposée à des risques liés aux pandémies et à d'autres éclosions de maladies transmissibles, telles que la COVID-19, ainsi qu'aux incidences économiques qui en découlent. Pour une analyse plus détaillée de ces risques inhérents, se reporter à la rubrique «Facteurs de risque» de notre rapport de gestion, de notre rapport annuel sur formulaire 40-F et de notre notice annuelle pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 déposés auprès de la SEC et sur le site Web SEDAR des ACVM. Se reporter respectivement aux rubriques «Énoncés prospectifs», «Incidence de la COVID-19 sur l'exploitation et les activités de la société» et «Perspectives» du présent rapport de gestion pour une analyse des risques supplémentaires par rapport à ceux présentés dans le rapport annuel sur formulaire 40-F et la notice annuelle.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la société est responsable de la mise en œuvre et du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un cadre visant à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS. La direction s'est appuyée sur le cadre de travail intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission («cadre de 2013»), pour évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

Les contrôles et procédures de communication de l'information constituent un cadre plus général visant à fournir une assurance raisonnable que l'information devant être présentée par la société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières est recueillie, traitée, résumée et communiquée dans les délais prescrits par ces lois, et comprennent des contrôles et des procédures conçus pour fournir l'assurance que l'information devant être présentée par la société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports transmis en vertu des lois sur les valeurs mobilières est recueillie puis communiquée à la direction de la société afin que les décisions soient prises en temps opportun en ce qui a trait à la communication de l'information.

Ensemble, les cadres que constituent le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information fournissent un contrôle interne à l'égard de l'information financière et de la communication de l'information. La société maintient des contrôles et procédures de communication de l'information qui visent à fournir une assurance raisonnable que l'information devant être présentée par la société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières est recueillie puis communiquée en temps opportun. En raison des limites qui leur sont inhérentes, la société reconnaît que le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information, quelle qu'en soit la qualité de conception, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable pour ce qui est d'atteindre les objectifs souhaités en matière de contrôle, et par conséquent, ne permettent pas nécessairement de prévenir ou de détecter toutes les anomalies. De plus, l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures varie.

En raison de la pandémie de COVID-19, la société a demandé à tout le personnel du siège social et au personnel administratif de plusieurs bureaux régionaux, sites miniers et bureaux d'exploration de travailler à partir de la maison. Ce changement exige que certains processus et contrôles qui étaient auparavant effectués ou documentés manuellement soient dorénavant réalisés et conservés électroniquement. La société continue de surveiller si les modalités de travail à distance ont eu une incidence négative sur la capacité de la société à maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information financière. Malgré les changements requis en raison du contexte actuel, au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, nos contrôles internes n'ont subi aucune modification, ayant eu

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
pour le trimestre clos le 31 mars 2020

une incidence significative, ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR

Le présent rapport de gestion présente certaines mesures de rendement financier, y compris le résultat net ajusté, le total des coûts au comptant par once d'or produite (en fonction des sous-produits et des coproduits), les coûts des sites miniers par tonne et les coûts de maintien tout compris par once d'or produite (en fonction des sous-produits et des coproduits), qui ne sont pas des mesures reconnues selon les IFRS. Ces données peuvent ne pas être comparables à celles qui sont présentées par d'autres producteurs aurifères. Les mesures de rendement financier non conformes aux PCGR doivent être prises en compte conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS.

Résultat net ajusté

Le résultat net ajusté n'est pas une mesure reconnue selon les IFRS, et cette donnée peut ne pas être comparable aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. Cette mesure est calculée en ajustant le résultat net comptabilisé dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés pour tenir compte des éléments non récurrents et inhabituels et d'autres éléments. La société est d'avis que cette mesure généralement acceptée par l'industrie permet d'évaluer les résultats de l'exploitation continue et est utile pour comparer les coûts d'une période à l'autre. Le résultat net ajusté est destiné à fournir aux investisseurs de l'information sur la capacité continue de la société de produire des résultats. La direction utilise cette mesure pour surveiller et planifier le rendement de l'exploitation de la société conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS. La société n'exclut pas la charge liée à la rémunération fondée sur des actions du calcul du résultat net ajusté. La charge au titre des options sur actions s'est établie à 6,6 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2020 (6,2 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2019). De plus, la société a tenu compte des charges salariales d'environ 1,2 million de dollars dans son calcul du résultat net ajusté pour le trimestre clos le 31 mars 2020. Ces charges salariales sont liées aux employés des sites miniers qui travaillaient à distance durant la période d'interruption des activités en raison de la COVID-19.

(en milliers de dollars américains)	Trimestres clos les 31 mars	
	2020	2019
Résultat net de la période	(21 565) \$	37 032 \$
Perte de change.....	3 846	2 206
Perte (profit) réalisé(e) et latent(e) sur instruments financiers dérivés	42 602	(9 816)
Coûts découlant de l'interruption temporaire en raison de la COVID-19 ⁱ	3 949	—
Autres ⁱⁱ	2 968	3 335
Ajustements au titre des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière ⁱⁱⁱ	24 225	(786)
Résultat net ajusté pour la période	56 025 \$	31 971 \$
Résultat net par action – de base et dilué.....	(0,09) \$	0,16 \$
Résultat net ajusté par action – de base et dilué	0,23 \$	0,14 \$

Notes :

- i) Les coûts découlant de l'interruption temporaire représentent les coûts engagés au cours de la période où la production a été limitée ou arrêtée en raison de la COVID-19 et, par conséquent, ne reflètent pas le rendement de l'exploitation de la société. Ces coûts comprennent principalement les charges salariales et les autres frais liés à l'entretien des sites miniers et aux propriétés d'exploration ainsi que les charges salariales liées aux employés qui ne travaillaient pas au cours de la période d'interruption des activités.
- ii) La société inclut certains ajustements dans le poste Autres dans la mesure où la direction est d'avis que ces éléments ne reflètent pas le rendement sous-jacent des activités de base de la société. Notamment, par le passé, le poste Autres comprenait les changements dans les estimations des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de sites fermés ainsi que les profits et les pertes à la cession d'actifs, et, pour la période considérée, le poste Autres comprend les intérêts sur la facilité de crédit, au titre de laquelle un montant a été prélevé comme mesure de précaution en raison du contexte économique incertain lié à la COVID-19.
- iii) Les ajustements au titre des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière tiennent compte d'éléments comme l'écart de change comptabilisé dans la charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière, l'incidence des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière sur les éléments normalisés, la comptabilisation de pertes en capital non comptabilisées antérieurement, les résultats de vérifications des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière, l'incidence des modifications apportées aux lois fiscales et les ajustements correspondants apportés aux résultats d'exploitation des périodes antérieures.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
pour le trimestre clos le 31 mars 2020

Total des coûts au comptant par once d'or produite et coûts des sites miniers par tonne

La société est d'avis que le total des coûts au comptant par once d'or produite et les coûts des sites miniers par tonne constituent des indicateurs du rendement de l'exploitation réalistes et facilitent les comparaisons entre les périodes. Cependant, ces deux mesures non conformes aux PCGR généralement reconnues par le secteur doivent être prises en compte conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS. Ces mesures, prises isolément, ne sont pas nécessairement représentatives des coûts d'exploitation ou des flux de trésorerie établis selon les IFRS.

Le total des coûts au comptant par once d'or produite est présenté tant en fonction des sous-produits (coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux). Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits est calculé en procédant à un ajustement des coûts de production comptabilisés dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés relativement aux produits tirés des sous-produits, aux coûts de production associés aux stocks et aux charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation, et à d'autres ajustements, puis en divisant le montant obtenu par le nombre d'onces d'or produites. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits est calculé selon la même méthode que celle utilisée pour calculer le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, sauf qu'aucun ajustement n'est effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux. Par conséquent, le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits ne tient pas compte d'une réduction des coûts de production ou des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation associée à la production et à la vente des sous-produits des métaux. Le total des coûts au comptant par once d'or produite vise à fournir des renseignements sur la capacité qu'ont les activités minières de la société de générer des liquidités. La direction utilise également ces mesures pour suivre le rendement des activités minières de la société. Étant donné que les cours du marché de l'or sont cotés par once, l'utilisation de la mesure du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits permet à la direction d'évaluer la capacité de la mine de générer des flux de trésorerie à divers prix de l'or. La direction est consciente que ces mesures de rendement par once produite peuvent être soumises aux fluctuations des taux de change et dans le cas du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux. La direction atténue les limites inhérentes à ces mesures en les combinant à la mesure des coûts des sites miniers par tonne (analysée ci-dessous) et à d'autres informations préparées selon les IFRS. La direction effectue également une analyse de sensibilité pour quantifier les effets des fluctuations des prix des métaux et des taux de change.

L'activité principale d'Agnico Eagle est la production d'or, et les activités actuelles et futures se concentrent sur l'optimisation des rendements tirés de la production d'or, la production d'autres métaux étant accessoire au processus de production d'or. Par conséquent, tous les métaux autres que l'or sont considérés comme des sous-produits.

Le total des coûts au comptant par once d'or produite est présenté en fonction des sous-produits puisque i) la majorité des produits de la société sont des produits tirés de l'or, ii) la société extrait du minerai contenant de l'or, de l'argent, du zinc, du cuivre et d'autres métaux, iii) il est impossible d'attribuer spécifiquement les coûts aux produits tirés de chacun des métaux, soit l'or, l'argent, le zinc, le cuivre et d'autres métaux que la société produit, et iv) il s'agit d'une méthode utilisée par la direction et le conseil d'administration pour faire le suivi des activités.

Les coûts des sites miniers par tonne sont calculés en procédant à un ajustement des coûts de production comptabilisés dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés pour tenir compte des coûts de production associés aux stocks et à d'autres ajustements, puis en divisant ces données par le nombre de tonnes de minerai traité. Étant donné que le total des coûts au comptant par once d'or produite peut être soumis aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux et des taux de change, la direction croit que les coûts des sites miniers par tonne fournissent des renseignements supplémentaires sur le rendement des activités minières, ce qui élimine l'incidence de la variation des niveaux de production. La direction utilise aussi cette mesure pour déterminer la rentabilité des blocs d'exploitation. Comme chaque bloc d'exploitation est évalué en fonction de la valeur de réalisation nette de chaque tonne extraite, les produits estimatifs par tonne doivent être supérieurs aux coûts des sites miniers par tonne pour que le bloc d'exploitation soit rentable. La direction est consciente que cette mesure de rendement par tonne peut subir l'incidence des fluctuations de la production et elle atténue les limites de cette mesure en la combinant à la mesure des frais de traitement préparés selon les IFRS.

Le rapprochement du total des coûts au comptant par once d'or produite (en fonction des sous-produits et des coproduits) et des coûts des sites miniers par tonne avec les coûts de production, à l'exception de l'amortissement, comme présentés dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés présentés selon les IFRS est comme suit :

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
pour le trimestre clos le 31 mars 2020

Total des coûts de production par mine

(en milliers de dollars américains)	Trimestre clos le 31 mars 2020	Trimestre clos le 31 mars 2019
Mine LaRonde	20 636 \$	61 803 \$
Mine LaRonde, zone 5	11 792	5 675
Mine Lapa	—	2 844
Mine Goldex	19 958	19 074
Complexe Meadowbank	89 366	41 905
Mine Meliadine	54 255	—
Mine Canadian Malartic ⁱ	48 656	49 759
Mine Kittilä	43 671	38 600
Mine Pinos Altos	35 881	29 658
Mine Creston Mascota	11 837	9 836
Mine La India	20 050	17 739
Coûts de production d'après les états du résultat consolidés intermédiaires résumés	356 102 \$	276 893 \$

Rapprochement des coûts de production et du total des coûts au comptant par once d'or produiteⁱⁱ par mine et rapprochement des coûts de production et des coûts des sites miniers par tonneⁱⁱⁱ par mine

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Mine LaRonde Par once d'or produite ⁱⁱ	Trimestre clos le 31 mars 2020		Trimestre clos le 31 mars 2019	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces)		55 223		77 433
Coûts de production	20 636 \$	374 \$	61 803 \$	798 \$
Stocks et autres ajustements ^{iv}	23 856	432	(7 212)	(93)
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	44 492 \$	806 \$	54 591 \$	705 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(6 828)	(124)	(16 792)	(217)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	37 664 \$	682 \$	37 799 \$	488 \$

Mine LaRonde Par tonne ⁱⁱⁱ	Trimestre clos le 31 mars 2020		Trimestre clos le 31 mars 2019	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)		412		547
Coûts de production	20 636 \$	50 \$	61 803 \$	113 \$
Coûts de production (\$ CA)	25 831 \$ CA	63 \$ CA	82 055 \$ CA	150 \$ CA
Stocks et autres ajustements (\$ CA) ^v	28 591	69	(17 655)	(32)
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA) .	54 422 \$ CA	132 \$ CA	64 400 \$ CA	118 \$ CA

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
pour le trimestre clos le 31 mars 2020

Mine LaRonde, zone 5	Trimestre clos le		Trimestre clos le	
Par once d'or produiteⁱⁱ	31 mars 2020		31 mars 2019	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces).....		14 464		12 988
Coûts de production.....	11 792 \$	815 \$	5 675 \$	437 \$
Stocks et autres ajustements ^{iv}	462	32	3 113	240
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	12 254 \$	847 \$	8 788 \$	677 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(33)	(2)	(34)	(3)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	12 221 \$	845 \$	8 754 \$	674 \$
Mine LaRonde, zone 5	Trimestre clos le		Trimestre clos le	
Par tonneⁱⁱⁱ	31 mars 2020		31 mars 2019	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes).....		245		181
Coûts de production.....	11 792 \$	48 \$	5 675 \$	31 \$
Coûts de production (\$ CA).....	15 803 \$ CA	65 \$ CA	7 513 \$ CA	42 \$ CA
Stocks et autres ajustements (\$ CA) ^v	660	2	4 158	22
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA) .	16 463 \$ CA	67 \$ CA	11 671 \$ CA	64 \$ CA
Mine Goldex	Trimestre clos le		Trimestre clos le	
Par once d'or produiteⁱⁱ	31 mars 2020		31 mars 2019	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces).....		33 883		34 454
Coûts de production.....	19 958 \$	589 \$	19 074 \$	554 \$
Stocks et autres ajustements ^{iv}	(1 063)	(31)	149	4
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	18 895 \$	558 \$	19 223 \$	558 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	—	—	(6)	—
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	18 895 \$	558 \$	19 217 \$	558 \$
Mine Goldex	Trimestre clos le		Trimestre clos le	
Par tonneⁱⁱⁱ	31 mars 2020		31 mars 2019	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes).....		657		655
Coûts de production.....	19 958 \$	30 \$	19 074 \$	29 \$
Coûts de production (\$ CA).....	26 239 \$ CA	40 \$ CA	25 315 \$ CA	39 \$ CA
Stocks et autres ajustements (\$ CA) ^v	(932)	(1)	245	—
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA) .	25 307 \$ CA	39 \$ CA	25 560 \$ CA	39 \$ CA
Complexe Meadowbank	Trimestre clos le		Trimestre clos le	
Par once d'or produiteⁱⁱ	31 mars 2020		31 mars 2019	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces).....		49 341		43 502
Coûts de production.....	89 366 \$	1 811 \$	41 905 \$	963 \$
Stocks et autres ajustements ^{iv}	(7 944)	(161)	(1 965)	(45)
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	81 422 \$	1 650 \$	39 940 \$	918 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(301)	(6)	(353)	(8)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	81 121 \$	1 644 \$	39 587 \$	910 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
pour le trimestre clos le 31 mars 2020

Complexe Meadowbank		Trimestre clos le		Trimestre clos le	
Par tonneⁱⁱⁱ		31 mars 2020		31 mars 2019	
		(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes).....			579		628
Coûts de production.....	89 366 \$		154 \$	41 905 \$	67 \$
Coûts de production (\$ CA).....	119 505 \$ CA		206 \$ CA	55 396 \$ CA	88 \$ CA
Stocks et autres ajustements (\$ CA) ^v	(11 925)		(20)	(1 104)	(2)
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA) .	107 580 \$ CA		186 \$ CA	54 292 \$ CA	86 \$ CA
Mine Meliadine		Trimestre clos le		Trimestre clos le	
Par once d'or produiteⁱⁱ		31 mars 2020		31 mars 2019	
		(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces).....			69 975		—
Coûts de production.....	54 255 \$		775 \$	— \$	— \$
Stocks et autres ajustements ^{iv}	1 787		26	—	—
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	56 042 \$		801 \$	— \$	— \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(112)		(2)	—	—
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	55 930 \$		799 \$	— \$	— \$
Mine Meliadine		Trimestre clos le		Trimestre clos le	
Par tonneⁱⁱⁱ		31 mars 2020		31 mars 2019	
		(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes).....			307		—
Coûts de production.....	54 255 \$		177 \$	— \$	— \$
Coûts de production (\$ CA).....	71 927 \$ CA		234 \$ CA	— \$ CA	— \$ CA
Stocks et autres ajustements (\$ CA) ^v	2 118		7	—	—
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA) .	74 045 \$ CA		241 \$ CA	— \$ CA	— \$ CA
Mine Canadian Malartic		Trimestre clos le		Trimestre clos le	
Par once d'or produite^{i, ii, vi}		31 mars 2020		31 mars 2019	
		(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces).....			61 789		83 670
Coûts de production.....	48 656 \$		787 \$	49 759 \$	595 \$
Stocks et autres ajustements ^{iv}	(1 507)		(24)	(373)	(5)
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	47 149 \$		763 \$	49 386 \$	590 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(1 773)		(29)	(1 556)	(18)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	45 376 \$		734 \$	47 830 \$	572 \$
Mine Canadian Malartic		Trimestre clos le		Trimestre clos le	
Par tonne^{i, iii, vii}		31 mars 2020		31 mars 2019	
		(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes).....			2 321		2 517
Coûts de production.....	48 656 \$		21 \$	49 759 \$	20 \$
Coûts de production (\$ CA).....	65 472 \$ CA		28 \$ CA	65 564 \$ CA	26 \$ CA
Stocks et autres ajustements (\$ CA) ^v	(2 526)		(1)	(484)	(1)
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA) .	62 946 \$ CA		27 \$ CA	65 080 \$ CA	25 \$ CA

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
pour le trimestre clos le 31 mars 2020

Mine Kittilä	Trimestre clos le		Trimestre clos le	
Par once d'or produiteⁱⁱ	31 mars 2020		31 mars 2019	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces).....		49 297		49 336
Coûts de production.....	43 671 \$	886 \$	38 600 \$	782 \$
Stocks et autres ajustements ^{iv}	(3 676)	(75)	(282)	(5)
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	39 995 \$	811 \$	38 318 \$	777 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(54)	(1)	(76)	(2)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	39 941 \$	810 \$	38 242 \$	775 \$
Mine Kittilä	Trimestre clos le		Trimestre clos le	
Par tonneⁱⁱⁱ	31 mars 2020		31 mars 2019	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes).....		420		456
Coûts de production.....	43 671 \$	104 \$	38 600 \$	85 \$
Coûts de production (€)	39 665 €	94 €	34 022 €	75 €
Stocks et autres ajustements (€) ^v	(3 358)	(7)	(301)	(1)
Coûts d'exploitation des sites miniers (€).....	36 307 €	87 €	33 721 €	74 €
Mine Pinos Altos	Trimestre clos le		Trimestre clos le	
Par once d'or produiteⁱⁱ	31 mars 2020		31 mars 2019	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces).....		33 310		42 730
Coûts de production.....	35 881 \$	1 077 \$	29 658 \$	694 \$
Stocks et autres ajustements ^{iv}	(2 906)	(87)	283	7
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	32 975 \$	990 \$	29 941 \$	701 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(8 079)	(243)	(8 851)	(207)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	24 896 \$	747 \$	21 090 \$	494 \$
Mine Pinos Altos	Trimestre clos le		Trimestre clos le	
Par tonneⁱⁱⁱ	31 mars 2020		31 mars 2019	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai traité (en milliers de tonnes).....		480		478
Coûts de production.....	35 881 \$	75 \$	29 658 \$	62 \$
Stocks et autres ajustements ^v	(3 491)	(8)	(22)	—
Coûts d'exploitation des sites miniers	32 390 \$	67 \$	29 636 \$	62 \$
Mine Creston Mascota	Trimestre clos le		Trimestre clos le	
Par once d'or produiteⁱⁱ	31 mars 2020		31 mars 2019	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces).....		18 184		13 529
Coûts de production.....	11 837 \$	651 \$	9 836 \$	727 \$
Stocks et autres ajustements ^{iv}	(143)	(8)	(402)	(30)
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	11 694 \$	643 \$	9 434 \$	697 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(4 000)	(220)	(2 330)	(172)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	7 694 \$	423 \$	7 104 \$	525 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
pour le trimestre clos le 31 mars 2020

Mine Creston Mascota Par tonneⁱⁱⁱ	Trimestre clos le 31 mars 2020		Trimestre clos le 31 mars 2019	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai traité (en milliers de tonnes).....		212		361
Coûts de production.....	11 837	\$ 56	9 836	\$ 27
Stocks et autres ajustements ^v	(361)	(2)	(702)	(2)
Coûts d'exploitation des sites miniers	11 476	\$ 54	9 134	\$ 25

Mine La India Par once d'or produiteⁱⁱ	Trimestre clos le 31 mars 2020		Trimestre clos le 31 mars 2019	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces).....		22 926		22 988
Coûts de production.....	20 050	\$ 875	17 739	\$ 772
Stocks et autres ajustements ^{iv}	(1 873)	(82)	479	21
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	18 177	\$ 793	18 218	\$ 793
Produits tirés des sous-produits des métaux	(332)	(15)	(759)	(34)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	17 845	\$ 778	17 459	\$ 759

Mine La India Par tonneⁱⁱⁱ	Trimestre clos le 31 mars 2020		Trimestre clos le 31 mars 2019	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai traité (en milliers de tonnes).....		1 534		1 451
Coûts de production.....	20 050	\$ 13	17 739	\$ 12
Stocks et autres ajustements ^v	(2 238)	(1)	(388)	—
Coûts d'exploitation des sites miniers	17 812	\$ 12	17 351	\$ 12

Notes :

- i) L'information présentée dans ce tableau reflète la participation de 50 % de la société dans la mine Canadian Malartic.
- ii) Le total des coûts au comptant par once d'or produite ne constitue pas une mesure reconnue selon les IFRS, et ces données peuvent ne pas être comparables aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. Le total des coûts au comptant par once d'or produite est présenté tant en fonction des sous-produits (coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux). Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits est calculé en procédant à un ajustement des coûts de production comptabilisés dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés relativement aux produits tirés des sous-produits, aux coûts de production associés aux stocks et aux charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation, et à d'autres ajustements, puis en divisant le montant obtenu par le nombre d'onces d'or produites. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits est calculé de la même façon que le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, mais sans qu'aucun rajustement ne soit effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux. Par conséquent, le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits ne tient pas compte d'une réduction des coûts de production ou des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation associée à la production et à la vente des sous-produits des métaux. Le total des coûts au comptant par once d'or produite vise à fournir des renseignements sur la capacité qu'ont les activités minières de la société de générer des liquidités. La direction utilise également ces mesures pour suivre le rendement des activités minières de la société. Étant donné que les cours de l'or sont cotés par once, l'utilisation de la mesure du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits permet à la direction d'évaluer la capacité de la mine de générer des flux de trésorerie à divers prix de l'or. La direction est consciente que ces mesures de rendement par once produite peuvent être soumises aux fluctuations des taux de change et, dans le cas du total des coûts au comptant de l'or produit en fonction des sous-produits, aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux. La direction atténue les limites inhérentes à ces mesures en les combinant à la mesure des coûts des sites miniers par tonne et à d'autres informations préparées selon les IFRS. La direction effectue également une analyse de sensibilité pour quantifier les effets des fluctuations des prix des métaux et des taux de change.
- iii) Les coûts des sites miniers par tonne ne sont pas une mesure reconnue selon les IFRS, et ces données peuvent ne pas être comparables à celles qui sont présentées par d'autres producteurs aurifères. Les coûts des sites miniers par tonne sont calculés en procédant à un ajustement des coûts de production comptabilisés dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés pour tenir compte des coûts de production associés aux stocks et à d'autres ajustements, puis en divisant ces données par le nombre de tonnes de minerai traité. Étant donné que le total des coûts au comptant par once d'or produite peut être soumis aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux et des taux de change, la direction croit que les coûts des sites miniers par tonne fournissent des renseignements supplémentaires sur le rendement des activités minières, ce qui élimine l'incidence de la variation des niveaux de production. La direction utilise aussi cette mesure pour déterminer la rentabilité des blocs

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
pour le trimestre clos le 31 mars 2020

d'exploitation. Comme chaque bloc d'exploitation est évalué en fonction de la valeur de réalisation nette de chaque tonne extraite, les produits estimatifs par tonne doivent être supérieurs aux coûts des sites miniers par tonne pour que le bloc d'exploitation soit rentable. La direction est consciente que cette mesure de rendement par tonne peut subir l'incidence des fluctuations des niveaux de traitement et elle atténue les limites inhérentes à cette mesure en la combinant à la mesure des coûts de production préparés selon les IFRS.

- iv) En vertu de la méthode comptable utilisée par la société pour la comptabilisation des produits, les produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec les clients sont comptabilisés au moment du transfert de contrôle des métaux vendus au client. Comme le total des coûts au comptant par once d'or produite est calculé en fonction de la production, un ajustement de stocks est apporté pour refléter la partie de la production pour laquelle les produits n'ont pas encore été comptabilisés. Les autres ajustements comprennent principalement l'ajout aux coûts de production des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation.
- v) Les stocks et autres ajustements reflètent les coûts de production associés à la partie de la production pour laquelle les produits sont toujours en stocks ainsi que les charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation associés à la production.
- vi) Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le calcul des coûts par once d'or produite de la mine Canadian Malartic exclut une production d'or payable de 2 974 onces, qui ont été produites au cours de cette période en raison du fait que le gisement Barnat n'est pas encore entré en production commerciale.
- vii) Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le calcul des coûts par tonne de la mine Canadian Malartic exclut 135 065 tonnes qui ont été traitées au cours de cette période, en raison du fait que le gisement Barnat n'est pas encore entré en production commerciale.

Coûts de maintien tout compris par once d'or produite

Le WGC est un organisme de développement du marché non axé sur la réglementation pour l'industrie de l'or. Bien que le WGC ne soit pas un organisme de réglementation de l'industrie minière, il travaille étroitement avec ses sociétés membres pour établir des mesures non conformes aux PCGR pertinentes. La société suit la directive à l'égard des coûts de maintien tout compris publiée par le WGC en novembre 2018. L'adoption des mesures à l'égard des coûts de maintien tout compris se fait sur une base volontaire, et bien que la société ait adopté la directive du WGC, les coûts de maintien tout compris par once d'or produite présentés par la société peuvent ne pas être comparables aux données présentées par d'autres sociétés aurifères. La société est d'avis que cette mesure fournit de l'information utile sur le rendement de l'exploitation. Toutefois, cette mesure non conforme aux PCGR doit être prise en compte conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS, parce qu'elle n'est pas nécessairement représentative des mesures des coûts d'exploitation ou des flux de trésorerie établies selon les IFRS.

Les coûts de maintien tout compris par once sont utilisés pour montrer le coût total de la production d'or provenant des activités actuelles. La société calcule les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits comme la somme du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, des dépenses d'investissement de maintien (y compris les frais d'exploration incorporés dans le coût de l'actif), des charges administratives (y compris les options sur actions), des paiements de loyers au titre d'actifs de maintien et des charges pour restauration, divisée par le nombre d'onces d'or produites. Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des coproduits ont été calculés selon la même méthode que celle utilisée pour calculer les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits, sauf que le total des coûts au comptant par once en fonction des coproduits est utilisé, autrement dit aucun ajustement n'est effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux. La méthode de calcul des coûts de maintien tout compris par once qu'utilise la société peut différer de celle utilisée par d'autres sociétés aurifères qui présentent ce type de coûts. La société pourrait changer la méthode de calcul de ses charges de maintien tout compris par once dans l'avenir.

Le rapprochement des coûts de production et des coûts de maintien tout compris par once d'or produite pour le trimestre clos le 31 mars 2020 et le trimestre clos le 31 mars 2019 tant en fonction des sous-produits (les coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux) est présenté dans le tableau suivant :

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
pour le trimestre clos le 31 mars 2020

Rapprochement des coûts de production et des coûts de maintien tout compris par once d'or produite

(en dollars américains par once d'or produite, sauf indication contraire)	Trimestre clos le 31 mars 2020	Trimestre clos le 31 mars 2019
Coûts de production d'après les états du résultat consolidés		
intermédiaires résumés (en milliers de dollars américains)	356 102 \$	276 893 \$
Production d'or ajustée (en onces) ^{i, ii, iii}	408 392	380 630
Coûts de production par once d'or produite ajustée.....	872 \$	727 \$
Ajustements :		
Stocks et autres ajustements ^{iv}	17	(23)
Total des coûts au comptant par once d'or produite (en fonction des coproduits) ^v	889 \$	704 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(53)	(81)
Total des coûts au comptant par once d'or produite (en fonction des sous-produits) ^v	836 \$	623 \$
Ajustements :		
Dépenses d'investissement de maintien (y compris les frais d'exploration incorporés dans le coût de l'actif).....	177	128
Charges administratives (y compris les options sur actions)	75	76
Provision hors trésorerie pour restauration des lieux, charges locatives de maintien et autres	11	9
Coûts de maintien tout compris par once d'or produite (sous-produits)....	1 099 \$	836 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	53	81
Coûts de maintien tout compris par once d'or produite (coproduits).....	1 152 \$	917 \$

Notes :

- i) Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, la production d'or ajustée exclut une production d'or payable de 2 974 onces de la mine Canadian Malartic, étant donné qu'elles ont été produites avant le début de la production commerciale du gisement Barnat.
- ii) Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, la production d'or ajustée exclut une production d'or payable de 17 582 onces de la mine Meliadine, étant donné qu'elles ont été produites avant le début de la production commerciale.
- iii) Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, la production d'or ajustée exclut une production d'or payable de 5 onces de la mine Lapa, qui ont été portées au crédit de la société par suite du rapprochement final de l'affinage après la fin des activités minières et de traitement à la mine Lapa le 31 décembre 2018.
- iv) En vertu de la méthode comptable utilisée par la société pour la comptabilisation des produits, les produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec les clients sont comptabilisés au moment du transfert de contrôle des métaux vendus au client. Comme le total des coûts au comptant par once d'or produite est calculé en fonction de la production, un ajustement de stocks est apporté pour refléter la partie de la production pour laquelle les produits n'ont pas encore été comptabilisés. Les autres ajustements comprennent principalement l'ajout aux coûts de production des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation.
- v) Le total des coûts au comptant par once d'or produite ne constitue pas une mesure reconnue selon les IFRS, et ces données peuvent ne pas être comparables aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. Le total des coûts au comptant par once d'or produite est présenté tant en fonction des sous-produits (coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux). Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits est calculé en procédant à un ajustement des coûts de production comptabilisés dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés relativement aux produits tirés des sous-produits, aux coûts de production associés aux stocks et aux charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation, et à d'autres ajustements, puis en divisant le montant obtenu par le nombre d'onces d'or produites. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits est calculé de la même façon que le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, mais sans qu'aucun rajustement ne soit effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux. Par conséquent, le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits ne tient pas compte d'une réduction des coûts de production ou des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation associée à la production et à la vente des sous-produits des métaux. Le total des coûts au comptant par once d'or produite vise à fournir des renseignements sur la capacité qu'ont les activités minières de la société de générer des liquidités. La direction utilise également ces mesures pour suivre le rendement des activités minières de la société. Étant donné que les cours de l'or sont cotés par once, l'utilisation de la mesure du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits permet à la direction d'évaluer la capacité de la mine de générer des flux de trésorerie à divers prix de l'or. La direction est consciente que ces mesures de rendement par once produite peuvent être soumises aux fluctuations des taux de change et, dans le cas du total des coûts au comptant de l'or produit en fonction des sous-produits, aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux. La direction atténue les limites inhérentes à ces mesures en les combinant à la mesure des coûts des sites miniers par tonne et à d'autres informations préparées selon les IFRS. La direction effectue également une analyse de sensibilité pour quantifier les effets des fluctuations des prix des métaux et des taux de change.